



PHOTO

FICHE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DES GRADES 1^{er}, 2^{ème} DAN

14/15 ans <small>(14 ans révolus au jour de l'examen)</small> 21/39 ans <small>(21 ans révolus au jour de l'examen)</small>	16/17 ans <small>(16 ans révolus au jour de l'examen)</small> 40 ans et +	18/20 ans <small>(18 ans révolus au jour de l'examen)</small> 50 ans et +	60 ans et +
GRADE PRESENTE :		1^{er} Dan	2^{ème} Dan
Discipline :			
Style :			
Voie Traditionnelle	Voie Compétition KATAS KUMITE	Points de bonification stages animés par les experts fédéraux et attestés sur le passeport	
		1 point	2 points
			3 points

Mme,
M, NOM : Prénom :

Date de Naissance : N° de Licence :

ADRESSE :

Téléphone : Mail :

CLUB : N° AFFILIATION du CLUB :

NOM et prénom du professeur accompagnateur éventuel (**seuls les professeurs sont autorisés examen à huis clos**):

DATES D'HOMOLOGATION Des GRADES
Date : 1 ^{er} Dan

UNITES DE VALEUR DEJA OBTENUES DANS LE GRADE PRESENTE ET DATE D'OBTENTION			
Date :	Date :		
KIHON	IPPON		
	KUMITE		
KATA Date :	BUNKAI Date :		
JIYU IPPON Date :	RANDORI		
KUMITE			

Signature du Candidat :

et Signature du responsable légal pour les mineurs :

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A CE DOCUMENT :

- Copies des pages du Passeport sportif :
 - identité (2 et 3) et authentification des grades (26/ 27 ou 28/29 selon les passeports)
 - licences (3 minimum dont celle de la saison en cours) avec
 - autorisation parentale de la saison en cours pour les mineurs
 - points de bonification (stages experts fédéraux)
 - « Grades - Participation aux Compétitions » pour les personnes optant pour la Voie Compétition
- chèque de 50€ à l'ordre du CDK22
- chèque de 7€ (à l'ordre du CDK22) et une enveloppe A4 pour l'envoi en recommandé du diplôme, de la carte de ceinture noire et du passeport à votre domicile,
- une enveloppe timbrée au tarif normal, à l'adresse du candidat, pour envoi de la convocation à l'examen
- historique licence issu de goal de la saison en cours

Le **dossier complet** devra être adressé **30 jours francs avant la date d'examen** (cachet de la poste faisant foi)

Au siège du comité départemental des côtes d'armor
2, impasse des Lys – la barrière
22100 TRELIVAN

Tel : 06 63 67 33 62

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU HORS DELAI SERA REJETE !

Exemples de copies du passeport :

Identité du passeport en cours de validité



Les **licences** (3minimum) dont celle de la saison en cours **avec le certificat médical et l'autorisation parentale pour les mineurs.**

L'ensemble des informations est consigné sur une seule page par saison sportive.



Authentification des grades :

- à gauche, les grades club jusqu'au 1er Kyu inclus, **signés du professeur.**

- à droite, les Dans déjà acquis, **signés du Président de la Fédération et du Directeur Technique National.**

En cas de nouveau passeport, vous produisez les photocopies de l'ancien!

GRADES - KYU délivrés par le professeur du club			DAN ET GRADES délivrés et authentifiés par la Commission Spéciale des Dans et Grades Equivalents de la F.F.K.S.A.		
Grades	Signature (avec l'initial)	Date d'obtention	Grades	Date d'obtention	La Présidence de la CSDGE
Maître 1 ^{er} Kyu	Nom : _____ Signature : _____	_____	1 ^{er} Dan	_____	_____
Maître 2 nd Kyu	Nom : _____ Signature : _____	_____	2 nd Dan	_____	_____
Maître 3 rd Kyu	Nom : _____ Signature : _____	_____	3 rd Dan	_____	_____
Maître 4 th Kyu	Nom : _____ Signature : _____	_____	4 th Dan	_____	_____
Maître 5 th Kyu	Nom : _____ Signature : _____	_____	5 th Dan	_____	_____
Maître 6 th Kyu	Nom : _____ Signature : _____	_____	6 th Dan	_____	_____
Maître 7 th Kyu	Nom : _____ Signature : _____	_____	7 th Dan	_____	_____

Points de bonification

Ceux ci doivent être obligatoirement inscrits sur le passeport. Il ne peut y avoir de réclamation en la matière!

En participant à des stages effectués par des experts choisis sur une liste validée par le DTN et organisés soit par le département, soit par la ligue, soit en zone, soit au niveau national, et listés dans un calendrier fédéral validé par la CSDGE, les candidats peuvent bénéficier d'une bonification de points (1 point par stage) en prévision de l'examen de grades qu'ils préparent. **Le nombre de points maximal pouvant être obtenus est égal à 3.**

